

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par l'assistante-greffière de la Ville que :

1. Lors d'une séance du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 25 avril 2022, le conseil a adopté le projet suivant :

**Projet de résolution PPCMOI 165-01-2022 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lots 6 413 037, 6 413 038, 6 443 259 et 6 443 260 du cadastre du Québec**

L'objet de cette résolution vise à autoriser la construction de minimaisons sur les lots situés dans la zone agroforestière AF-8802.

Nouvel usage	Zone	Voie publique concernée
Construction de minimaisons	AF-8802	Chemin du Lac-à-la-Pêche

Le projet est assujéti au respect de certaines conditions spécifiques, notamment en regard de :

- l'aménagement des entrées charretières, allées de stationnement et allées d'accès;
- l'abattage d'arbres;
- l'aménagement du terrain;
- les matériaux des revêtements extérieurs autorisés;
- l'éclairage;
- les clôtures;
- la récupération de l'eau de pluie;
- le nombre, l'implantation et la construction des minimaisons.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

**16 mai à 16 h 30,**  
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville  
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera les projets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet PPCMOI 165-01-2022 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi et vous pouvez obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 4 mai 2022

Me Marie-Pier Gélinas  
Assistante-greffière